



**HOPITAL PITIE-SALPETRIERE  
DEPARTEMENT D'ANESTHESIE  
REANIMATION  
PROFESSEUR P. CORIAT**

Service de Gynécologie Obstétrique  
Professeur M DOMMARGUES

Date de rédaction : 03/2013

Auteurs : Dr K. Quaisser (MAR)

## **Alimentation en péripartum**

### **1) voie basse**

#### **A) avant l'entrée en salle de travail**

**(pré travail, maturation)** - alimentation normale

**déclenchement programmé** - repas léger au maximum 2 heures avant le rendez vous à la maternité pour le déclenchement, puis rester à jeun pour le solide  
- boissons claires autorisées (eau, thé et café sans lait, jus sans pulpe, boisson isotonique pour sportifs)

#### **B) en salle de travail**

- pas d'alimentation solide
- si analgésie péridurale en place : boissons claires autorisées (eau, thé et café sans lait, jus sans pulpe, boisson isotonique pour sportifs)
- à discuter au cas par cas avec l'anesthésiste si
  - obésité
  - diabète préexistant à la grossesse
  - difficulté d'intubation prévisible
  - pathologie maternelle
- à jeun strict si Césarienne prévisible (ARCF, stagnation)
- Raniplex® 300mg effervescent 1cp po  
 systématiquement dès que indication de Césarienne posée

### **2) Césarienne programmée**

- à jeun stricte pour le solide à partir de minuit (6h avant l'heure prévue si Césarienne dans l'après midi)
- liquides clairs autorisés jusqu'à 3h avant l'intervention (eau, thé et café sans lait, jus sans pulpe, boisson isotonique pour sportifs)
- Raniplex® 300mg effervescent 1cp po 1h avant l'intervention systématiquement

## BUT :

### Sécurité de la parturiente

versus

### Confort de la parturiente

- minimiser le contenu gastrique
- éviter un pH gastrique bas
- éviter un contenu gastrique solide

- bien être
- apport énergétique pendant le travail

### Recommandations actuelles des sociétés savantes :

- « La femme en travail bénéficiant d'une analgésie périmédullaire peut être autorisée d'absorber des liquides non particuliers, sauf en cas de diabète, d'obésité morbide ou de césarienne prévisible. »

*(SFAR 2007, Les blocs périmédullaires chez l'adulte. Recommandations pour la pratique clinique)*

- Permission de boisson clair en quantité modérée pour les parturientes ayant un travail non compliqué.

- Discussion cas au cas pour les parturientes à risque d'inhalation (obésité morbide, diabète, intubation difficile)

*(ACGO Committee Opinion No 441 : Oral intake during labour. Obst Gynecol 2009; 114 [3]: 714)*

- Permission de boisson clair (eau, jus sans pulpe, boisson gazeuse, thé, café, boisson isotonique), restrictions dans un contexte: obésité morbide, diabète, intubation difficile, ARCF  
*(ASA guidelines 2007. Anesthesiology 2007 ; 106 [4]:843-863)*